Enquête post censitaire: mesure du niveau d'exhaustivité du recensement

Pour évaluer le niveau de couverture de la population et des ménages par le recensement général de la population et de l'habitat de 2014, le Haut Commissariat au Plan a réalisé, juste après l'achèvement des travaux de collecte du recensement sur le terrain, une enquête post-censitaire.

Cette opération, menée entre le 23 octobre et 13 novembre 2014, a été réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de 15.000 ménages représentatif de l'ensemble des régions et des couches sociales du pays.

La méthodologie de l’Enquête Post-censitaire consiste à revenir à un échantillon de ménages appartenant à des zones aréolaires bien délimitées, pour relever quelques caractéristiques des logements, des ménages et des personnes qui y résident. Les informations contenues dans le questionnaire de l’enquête post-censitaire sont couplées avec celles contenues dans les questionnaires du recensement des mêmes ménages afin de déterminer les personnes et ménages non couverts par le recensement.

Selon les résultats fournis par cette enquête, le taux de couverture du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 est de 98,62 %, enregistrant ainsi, le niveau le plus élevé en comparaison avec les recensements passés.